celui qui seul avait autorité pour l'ordonner et pour le défendre, ne serait pas châtié exemplairement. Après plusieurs conversations, le Légat Impérial décida de se rendre en personne à Lan-tcheou pour avertir par le télégraphe le gouvernement de Pékin, s'entendre avec le Vice-Roi sur les mesures à prendre et obtenir de lui les ressources et les soldats nécessaires pour une expédition armée à Tong-bou-mdo. Seul, en effet, il ne pouvait rien, car il n'a presque point d'argent et ne dispose d'aucune autre troupe que de quelques Mongols campés dans leur pays et armés d'arcs. En attendant je lui sis envoyer sur le champ à Gyé-rgoun-do deux de ses interprètes pour rappeler les deux interprètes en exercices Pou et Li, porter au supérieur du couvent de La-boug, avec les remerciements officiels du Légat Impérial un bouton de mandarin en reconnaissance du concours qu'il m'avait prêté, faire transporter à Si-ning le corps de Dutreuil de Rhins, s'il pouvait être retrouvé, sommer les gens de Tong-bou-mdo de restituer les bagages et surtout les papiers. J'espérais que les Tibétains, sur l'ordre direct et exprès du Légat Impérial, sachant qu'il était décidé à agir et à sévir et pensant peut-être être tenus quittes au prix d'une concession facile, ne s'obstineraient pas davantage dans leurs refus. Je ne me trompais pas, mais comme les interprètes prirent la grande route du Tsaïdam et, malgré les ordres du Légat Impérial et les encouragements pécuniaires que je leur donnai, marchèrent à petites journées, je n'appris qu'à Pékin le succès partiel de leur mission. En outre, le Légat Impérial m'ayant fait avancer, avant même que je l'aie demandé, aussi largement que rapidement, l'argent dont j'avais besoin, je renvoyai mon guide à La-boug en compagnie d'une caravane qui s'y rendait, avec des lettres pour le lama et le t'oung-cheu, l'argent destiné à les rembourser de leurs frais et divers cadeaux. Mon message arriva bien avant les interprètes, mais la réponse ne m'apprit rien de particulier. Le Légat Impérial, qui n'avait cessé d'être plein de cordialité et de prévenances et avait mis à traiter l'affaire une hâte à laquelle sans doute son devoir l'obligeait strictement, mais dont il faut pourtant lui savoir d'autant plus de gré qu'il ne fut pas imité en cela par tous ceux